

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1446

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 42, après le mot :

« urbanisme »,

insérer le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.